Tarif Professionnels Caisse d'Epargne Rhône Alpes
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 15 décembre 2025. Voir tous les tarifs bancaires

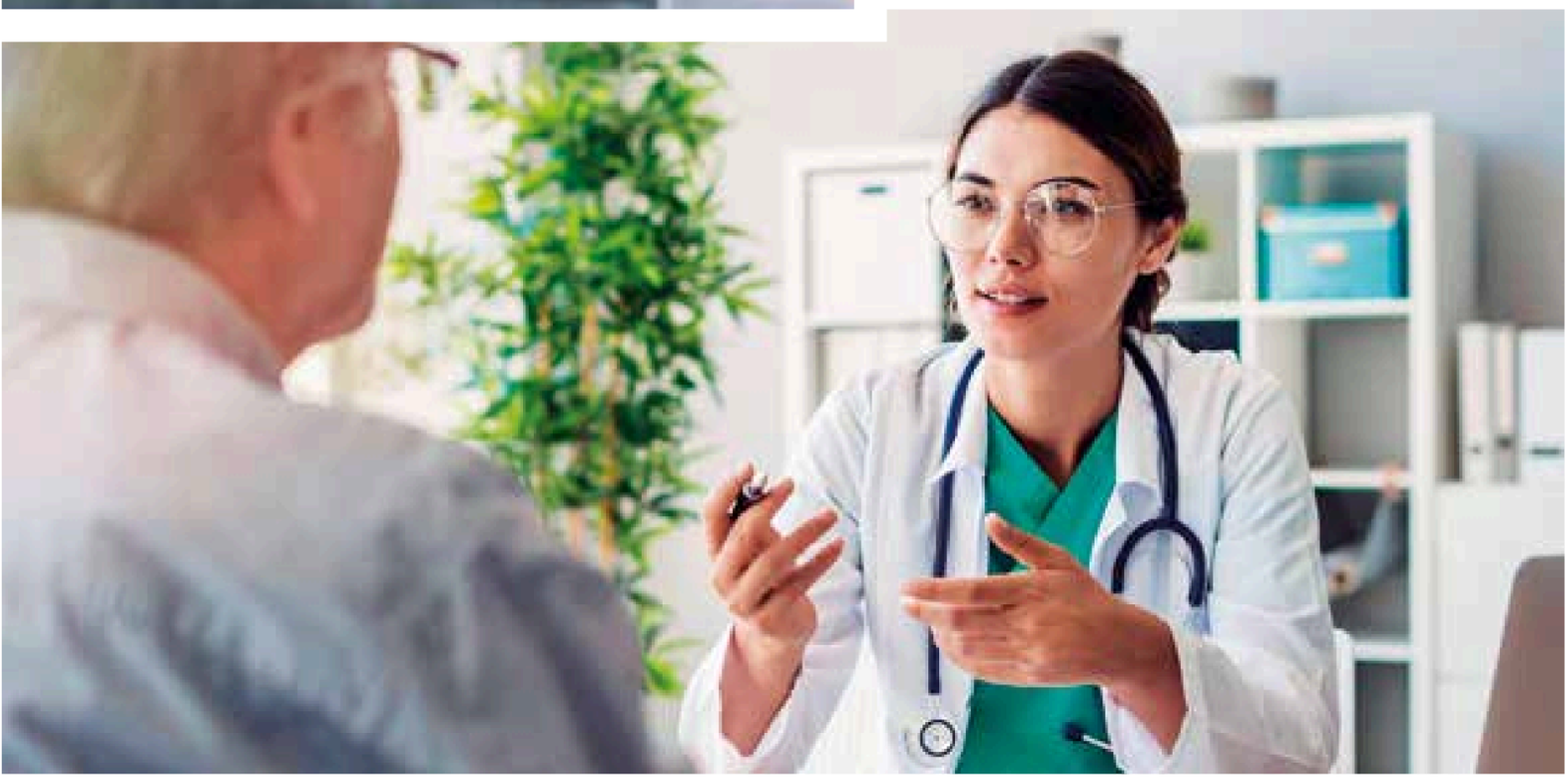

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

CLIENTÈLE DES PROFESSIONNELS ET DES ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ
AU 1ER JANVIER 2026

CAISSE D'EPARGNE Rhône Alpes

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des professionnels en vigueur au 01/01/2026.

Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer dans votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une offre groupée de service ou à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Retrouvez l'ensemble
de nos conditions tarifaires
sur le site Internet :
www.caisse-epargne.fr

Nota : les conditions ne sont pas limitatives et peuvent être modifiées à tout moment, dans les conditions prévues par la réglementation, selon l'évolution de la réglementation et des conditions de marché. Les prix sont exprimés toutes taxes comprises (TTC).

Lorsque figure le sigle TVA la prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, le montant des frais, commissions et taux exprimés inclut, lorsqu'elle est due, la TVA au taux de 20% (taux en vigueur au 1er janvier 2026).

SOMMAIRE

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES TVA

Artisan/Commerçant - Libre Convergence 6
Profession Libérale - Labelis..... 6
Franchisé - Franchise & Vous 6
Viticulteur/agriculteur - Vitilis 7
Freelance - micro-entrepreneur..... 7
SCI (Société Civile Immobilière)..... 8
Auto-Entrepreneur 8
Services bancaires de base 8

2 LE COMPTE COURANT

La vie du compte 9
Les frais et commissions de mouvement ..9
Les autres frais et services 9
Les dates de valeur 10
Les oppositions 10

3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....11
Les incidents liés aux chèques.....11
Les incidents liés aux prélèvements et effets..... 12
Opérations particulières 12
Recherches de documents.....12

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Les espèces 13
Les chèques 14
Les cartes de paiement 15
Les virements 16
Les prélèvements 17
Les effets de commerce..... 19

5 LES ASSURANCES

Les assurances 20

6 LA BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil Pro/CE Net Comptes..21
Service Gestion de Factures.....21
Webprotexion 23
Pulceo Connect 23
Alertecureuil Pro 23
Sécurisation des opérations en ligne (SOL)..... 24

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

CE net remises..... 25
CE net EDI (EBICS)..... 25
Experts comptables.....25
PulCEo 26
SWIFTNet..... 26
Autres prestations 26
Pesit..... 26
Opérations dailly télétransmises..... 26

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

La monétique 27
Les terminaux de paiement électronique (TPE)..... 27
Tap to Pay 27
Le paiement pour la location de biens et services (PLBS)..... 27
HeoH 28
CE boost Pay BUSINESS..... 28
ONEY Proxi..... 28
E-commerce..... 29
Smile&Pay..... 30

9 SERVICES EXTRA-BANCAIRES

IZ e-commerce 31
Jedeclare.com 31
Avance et gestion du tiers-payant 31

10 FINANCEMENT

Financement bancaire court terme .. 32
Financement des investissements ... 33
Assurance des emprunteurs 35
Cautions et garanties 36

11 L'INGÉNIERIE SOCIALE

L'ingénierie sociale 37

12 PLACEMENTS FINANCIERS

Les opérations sur compte-titres ordinaire 38
Les parts sociales 39
Les droits de garde 39
Les autres tarifs 40
Les transferts de compte-titres ordinaire 40

13 LE COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNELS ET DÉDUCTION ÉPARGNE DE PROTECTION

Le compte excédent professionnels 41
Déduction Épargne de Protection (DEP) 41

14 LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Achat/vente billets de banque étrangers 42
Virement entre compte en devises et compte en euros 42
Les virements internationaux 42
Les opérations d'encaissement 42

15 ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Bouquet Libeté Associations 43
Les cartes association 43
La gestion du compte 43
Les assurances 43
Espace asso 43

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

Lexique des termes utilisés 44

17 LES NUMÉROS UTILES

Gestion de vos comptes au quotidien : direct pro 47
Carte bancaire 47
Monétique commerçants 47
Assurances 48
Nos partenaires 48

18 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

Exprimer une réclamation 49
Votre recours en médiation 49

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES TVA

DÉFINITION : L'offre groupée de services
Votre offre groupée de services (ou forfait) vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : par exemple chéquier[1], relevés de compte mensuels, exonération des frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiements[2][3], gestion à distance de vos comptes, etc. En fonction de l'offre groupée de services, d'autres prestations peuvent compléter ces services essentiels et bénéficier également d'avantages tarifaires. Vous pouvez connaître ces conditions en agence.

> ARTISAN/COMMERÇANT - LIBRE CONVERGENCE

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION LIBRE CONVERGENCE

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**	-
Débit différé	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**	**36,50 €/mois**

- Avec l'option abonnement au service CE net remises ..... **+19,00 €/mois**
- Avec l'option abonnement au service CE net EDI ..... **+30,50 €/mois**

> PROFESSION LIBÉRALE - LABELIS

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION LABELIS

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	**28,50 €/mois**	**28,50 €/mois**	-
Débit différé	**28,50 €/mois**	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**

- Avec l'option abonnement au service CE net remises ..... **+ 19,00 €/mois**
- Avec l'option abonnement au service CE net EDI ..... **+ 30,50 €/mois**

> FRANCHISÉ - FRANCHISE & VOUS

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION FRANCHISE & VOUS

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**	-
Débit différé	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**	**36,50 €/mois**

- Avec l'option abonnement au service CE net remises ..... **+ 19,00 €/mois**
- Avec l'option abonnement au service CE net EDI ..... **+ 30,50 €/mois**

TVA Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.
(1) Service gratuit à l'unité.
(2) Assurance Moyens de Paiement est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des Assurances.
(3) Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions contractuelles en vigueur.

> VITICULTEUR/AGRICULTEUR - VITILIS

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION VITILIS

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business
Débit immédiat	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**
Débit différé	**28,50 €/mois**	**31,50 €/mois**

- Avec l'option abonnement au service CE net remises..... **+ 19,00 €/mois**
- Avec l'option abonnement au service CE net EDI. ..... **+ 30,50 €/mois**

- À partir de la seconde carte (de même nature) en forfait Libre Convergence, Labelis, Franchise & Vous et Vitilis (en surcoût du forfait services) :
- Carte Visa Business débit immédiat ou différé ..... **+ 2,10 €/carte**
- Carte Visa Gold Business débit immédiat ou différé..... **+ 5,60 €/mois/carte**
- Carte Visa Platinum Business débit différé..... **+ 9,60 €/mois/carte**

BON À SAVOIR

Vous pouvez également nous confier la gestion de votre compte privé et bénéficier de 50 % de remise permanente sur la cotisation de votre offre groupée de services à titre particulier sur les Formules Initial, Confort ou Optimal.
Et toujours, un Conseiller unique pour vos besoins professionnels et privés.

> FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR

COTISATION DANS LE CADRE DE LA FORMULE FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR

DÉFINITION : La Formule FREELANCE -Micro-entrepreneur
Conçue pour les auto-entrepreneurs en statut de micro-entreprise, et souscriptible via une demande d'ouverture de compte en ligne, elle vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : gestion à distance de vos comptes (internet, mobile), Carte Visa Business[1], exonération des frais de tenue de compte et de la commission de mouvement, chéquier[2], virements[3], relevés de compte mensuels digitalisés, accès à un conseiller dédié.

Avec une carte	Formule Initial Carte Visa Business à contrôle de solde systématique	Formule Confort Carte Visa Business	Formule Optimal Carte Visa Gold Business
Débit immédiat	**9,90 €**	**13,90 €**	**19,90 €**
Débit différé	-		

(1) Type de carte Visa Business à Contrôle de solde systématique, Visa Business ou Visa Gold Business selon la formule choisie.
(2) Service gratuit à l'unité.
(3) Service gratuit à l'unité via votre service de Banque à distance.

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES TVA

> SCI (SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE)

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION SCI

- Forfait SCI ..... **8,65 €/mois**
- Avec l'option abonnement au service CE net remises..... **+19,00 €/mois**
- Avec l'option abonnement au service CE net EDI.. ..... **+30,50 €/mois**

> AUTO-ENTREPRENEUR

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AUTO-ENTREPRENEUR (N'EST PLUS COMMERCIALISÉ)

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business
Débit immédiat	**12,20 €/mois**	**15,30 €/mois**
Débit différé	**12,20 €/mois**	**15,30 €/mois**

> SERVICES BANCAIRES DE BASE

Services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code. Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

- Services bancaires de base ..... **Gratuit**
  - L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
  - Un changement d'adresse par an
  - La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
  - La domiciliation de virements bancaires SEPA
  - La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
  - La réalisation des opérations de caisse
  - L'encaissement de chèques et de virements bancaires
  - Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte
  - Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
  - Des moyens de consultation à distance du solde du compte
  - Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
  - Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

2 LE COMPTE COURANT

Tarifs en € par opération
(sauf indication contraire).

> LA VIE DU COMPTE

- Ouverture de compte courant ..... **Gratuit**
- Domilis Pro ..... **Gratuit**

DÉFINITION : Domilis Pro
Domilis Pro est un service d'aide à la mobilité bancaire pour le changement de domiciliation de virements SEPA/ prélèvements SEPA.

Relevés de compte selon périodicité (frais par trimestre)	Format papier	Format électronique
Mensuelle	**Gratuit**	**Gratuit**
Hebdomadaire	**13,00 €**	**Gratuit**
Bi-mensuelle	**6,00 €**	**Gratuit**
Décadaire	**10,00 €**	**Gratuit**
Journalière	**80,00 €**	**Gratuit**

- Délivrance de relevé au guichet de l'agence ..... **4,60 €/relevé**
- Clôture de compte courant ou de forfait (offre groupée de services) ..... **Gratuit**

> LES FRAIS ET COMMISSIONS DE MOUVEMENT

- Frais de tenue de compte ..... **78,00 €/trimestre**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier). Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte inactif est plafonné par arrêté ministériel ..... **30,00 €/an dans la limite du solde créditeur du compte**
- Frais d'actualisation du dossier juridique, administratif et comptable :
  - pour les Entrepreneurs Individuels et Professions Liberales ..... **50,00 €/an**
  - pour les personnes morales[1] ..... **80,00 €/an**
- Commission de mouvement ..... **0,130 %, min 15,00 €/trimestre**

BON À SAVOIR
Commission de mouvement : elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte courant sur le trimestre. Ne sont pas pris en compte les montants débiteurs générés par la Caisse d'Epargne (remboursement d'emprunt, agios...) ainsi que les virements internes de compte à compte.
Frais d'actualisation du dossier juridique, administratif et comptable : prélevés une fois par an, ces frais rémunèrent l'actualisation administrative et informatique de votre dossier.

> LES AUTRES FRAIS ET SERVICES

- Édition R.I.C.E. (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ..... **Gratuit**
- Informations annuelles aux Commissaires aux Comptes TVA ..... **150,00 €**
- Compte Française des Jeux ..... **Gratuit**
- Compte PMU (Paris Mutuel Urbain) ..... **Gratuit**

(1) Hors syndicats de coproprété, SCI auto-entrepreneur et nouveaux clients de 24 mois..

2 LE COMPTE COURANT

- Frais de location de coffre-fort TVA :
  - Type A ..... **240,00 €/an**
  - Type B ..... **180,00 €/an**
  - Type C ..... **270,00 €/an**
  - Type D ..... **185,00 €/an**
  - Type E ..... **160,00 €/an**
  - Type F ..... **125,00 €/an**
  - Type G ..... **85,00 €/an**
  - Type H ..... **120,00 €/an**
  - Type I ..... **310,00 €/an**
  - Type J ..... **85,00 €/an**
  - Renouvellement de carte de contrôle d'accès ..... **6,10 €/an**
  - Ouverture forcée suite à perte de clé ..... **620,00 €**

> LES DATES DE VALEUR

- Chèque émis ..... **J**
  Remise de chèque(s) compensable en France. ..... **J + 1 ouvré**(1)
  Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte courant).
- Virement reçu ..... **J**
- Virement émis ..... **J**
- Prélèvement reçu ..... **J**
- Prélèvement émis ..... **J**
- Versement d'espèces, dépôt au guichet ..... **J+1 ouvré**
- Retrait d'espèces ..... **J**
- Paiement par carte bancaire
  - Débit immédiat ..... **J**
  - Débit différé ..... **J**
- Remise d'effet à l'encaissement (E = date d'échéance) ..... **E + 4 Calendaires**(2)
- Remise d'effet à l'escompte ..... **J + 1 Calendaire**(2)

> LES OPPOSITIONS

- Frais d'ouverture du dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte ..... **10,00 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire ..... **38,00 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ..... **Gratuit**
- Frais d'opposition de chèque(s) par l'émetteur ..... **16,95 €**
- Frais d'opposition de chéquier(s) par l'émetteur ..... **22,95 €**

(J : date de comptabilisation).
(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).
(2) Un jour calendaire désigne tout jour du calendrier de l'année civile, y compris les jours fériés et chômés, allant du 1er janvier jusqu'au 31 décembre.

3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Frais par opération ..... **9,50 €/opération (plafond 100,00 €/jour)**

DÉFINITION : Commission d'intervention
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte courant nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

> LES INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision (maximum 1/jour)[1] ..... **10,00 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant
  - Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
  - Frais de dossier
  - Les frais de rejet de chèque
  - Frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au co-titulaire
  - Frais postaux d'envoi en recommandé avec A/R de la lettre d'injonction
  - Déclaration Banque de France
  - Frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
  - Délivrance d'un certificat de non-paiement
  - Blocage de provision
  - Frais de mainlevée de l'interdiction bancaire

  - Pour un chèque < ou égal à 50,00 € ..... **20,50 €**[2]
    (ex : pour un chèque de 30 €, le forfait de frais par chèque rejete est de 20,50 € et pour un chèque de 50 €, le forfait de frais par chèque rejeté est de 20,50 €)
  - Pour un chèque > à 50,00 € ..... **40,50 €**[2]
    (ex : pour un chèque de 55 €, le forfait de frais par chèque rejeté est de 40,50 €)

  (dans la limite d'un plafond journalier unique de 100,00 €)
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction ..... **20,00 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... **Gratuit**

(1) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.
(2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> LES INCIDENTS LIÉS AUX PRÉLÈVEMENTS ET EFFETS

- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1/jour)[1] ..... **10,00 €**
- Forfait de frais par prélèvement SEPA (dont TIPSEPA et le télérèglement SEPA), virement SEPA, rejeté pour défaut de provision comprenant[2] :
  - les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision
  - les frais de lettre d'information sur le refus d'exécution d'opérations de paiement
  - et tous les autres frais perçus par la banque à l'exception de la commission d'intervention qui est prélevée séparément
  - Prélèvement inférieur à 20,00 € ..... **Montant de l'opération**
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 € ..... **10,50 €**[3]

    (ex : pour un prélèvement de 20 € le montant des frais s'élevent à 10.50 €
    ex : pour un prélevement de 25 € les frais s'élevent à 10.50 €
    (dans la limite d'un plafond journalier unique de 40,00 €))
  - Frais dans la limite d'un plafond de ..... **40,00 € /jour**
- Rejet d'un effet pour défaut de provision[3] ..... **18,00 €**

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de lettre de relance en cas de non remise de documents comptables ..... **15,00 €**
- Frais de lettre d'information pour compte courant débiteur non autorisé ..... **12,00 €**
- Frais de lettre de relance pour compte courant débiteur non autorisé envoi lettre simple ..... **10,00 €**

  Frais par saisie-attribution (ou par saisie conservatoire) ..... **81,00 €**
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur ..... **10 % du montant de la saisie maximum, plafond fixé à 83,33 €**[4]

> RECHERCHES DE DOCUMENTS

- Frais de recherches de moins d'un an ..... **15,90 €**

  de plus d'un an ..... **32,80 €**
- Frais de recherches complexes (à partir de 3 documents de moins d'un an ou de 2 documents de plus d'un an ..... **50,00 € /heure**
- Frais de délivrance d'attestation ..... **15,60 € /attestation**

(1) En cas de paiement du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans les frais de rejet.
(2) Les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention liée à cet incident ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. A défaut, ces frais (incluant frais de rejet et commission d'intervention) seront remboursés par la banque sur demande du client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.
(3) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification page 11).
(4) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> LES ESPÈCES

RETRAITS D'ESPÈCES AU GUICHET

- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) ..... **5,15 €**
- Retrait d'espèces avec une carte à usage unique
  - Dans l'agence de domiciliation ..... **Gratuit**
  - Hors agence de domiciliation en Caisse d'Epargne Rhône-Alpes ..... **Gratuit**
  - Dans une autre Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE EN EUROS (CAS DE RETRAIT EN EURO DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS - DAB)

- Au DAB dans un établissement du réseau Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Au DAB dans un autre établissement ..... **Gratuit**

RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVISES[1]

	DAB	Guichet
Commission fixe par acte	**3,20 €**	**6,25 €**
Commission proportionnelle au montant du retrait	**2,80 %**	**2,80 %**

REMISES D'ESPÈCES AU GUICHET EN AGENCE

- Dépôt d'espèces ≥ 50,00 € ..... **Gratuit**
- Dépôt d'espèces < 50,00 € ..... **Nous consulter**
- Service dépôt Sécurexpress toutes options
  - Dépôt express et sécurisé de la recette professionnelle[2][3]
  - 1ère carte (sans assurance) ..... **Gratuit**
  - 2ème carte et suivante (sans assurance) ..... **18,30 €/an**
  - Cotisation carte de dépôt Sécurexpress ..... **6,85 €/trimestre**
  - Frais de traitement des écarts de comptage ..... **3,00 €**
  - Frais de delivrance justificatif suite à écart ..... **18,00 €**

REMISE D'ESPÈCES HORS AGENCE

- Service de ramassage des fonds ..... **Sur devis**

TVA Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.
(1) La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.
(2) Sécurexpress Assurance est un contrat de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances.
(3) L'assurance n'est pas soumise à TVA.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> LES CHÈQUES

- Délivrance de chéquier en agence ..... **Gratuit**
- Frais de renouvellement automatique de chéquier ..... **Gratuit**
- Carnet de remises de chèques (hors prestation particulière) ..... **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence ..... **12,95 €**
- Frais d'envoi de chéquier :
  - Envoi par courrier simple ..... **Gratuit**
  - Envoi par recommandé avec A/R ..... **8,90 €/envoi**

CHÈQUES REMIS

- Remise de chèque(s) compensable en France ..... **Gratuit**
  Date de valeur = J + 1 ouvré[1] (J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte courant)
- Télécollecte images chèques ..... **Nous consulter**
- Frais de remise de chèque nécessitant un traitement spécifique (problème de signature, d'endos…) ..... **7,40 €**

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

> LES CARTES DE PAIEMENT

COTISATION CARTE (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

Carte de paiement international	Carte Visa Electron[1] ou Visa Business à contrôle de solde systématique	Visa Business à contrôle de solde systématique	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business	Carte Corporate
Débit immédiat	**Gratuit** Souscription dans le cadre du droit au compte « services bancaires de base »	**42,00 €/an**	**60,00 €/an**	**150,00 €/an**	-	**Nous consulter**
Débit différé		-	**60,00 €/an**	**150,00 €/an**	**234,00 €/an**	

- Service e-carte (paiement sécurisé sur internet ; service disponible depuis l'application mobile[2]) ..... **13,00 €/an**
- Enrôlement de la carte Visa dans Apple Pay[3] ..... **Gratuit**
- Enrôlement de la carte Visa dans Samsung Pay[3] ..... **Gratuit**
- Enrôlement de la carte Visa dans Garmin Pay[3] ..... **Gratuit**
- Enrôlement de la carte Visa dans SwatchPAY![3] ..... **Gratuit**
- Enrôlement de la carte Visa dans Googlepay[3] ..... **Gratuit**

PAIEMENTS PAR CARTE

- En euros dans un pays de la zone Euro ..... **Gratuit**
- En devises ou en euros hors zone Euro[4]
  - Commission proportionnelle au montant payé par carte ..... **2,80 %**
    Commission fixe de 0,50€
  - Avec un maximum de perception par transaction ..... **9,00 €**

OPÉRATIONS SUR CARTE

- Remplacement carte ..... **12,00 €**
- Modification temporaire[5] des plafonds de retrait et/ou de paiements par carte en agence ..... **10,00 €**
- Réédition du code confidentiel carte en agence ..... **9,40 €**
- Afficher le code confidentiel de la carte depuis l'application mobile[6] ..... **Gratuit**

(1) La carte Visa Business Electron a cessé d'être commercialisée à compter du 01/01/2021.
(2) Sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre banque et d'être équipé de Sécur'Pass PRO.
(3) Service accessible pour les porteurs de cartes Visa Business à contrôle de solde systématique, Visa Business, Visa Gold Business, Visa Platinum Business.
(4) La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.
(5) Pour une durée de 30 jours.
(6) Sous réserve d'être abonné au service de banque à distance de votre banque et d'être équipé de Sécur'Pass pour DEI Pro ou Secur'Pass pro pour CE net.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> LES VIREMENTS

VIREMENTS SEPA ÉMIS

	En agence/ Par téléphone	Sur Internet[1]	Par télétransmission[2]
Virement de compte à compte (occasionnel ou permanent)	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement SEPA classique occasionnel vers une autre Caisse d'Epargne	**4,00 €**	**Gratuit**	**0,21 €**[2]
Virement SEPA classique occasionnel vers une autre banque	**4,00 €**	**Gratuit**	**0,21 €**[2]
Virement instantané : - Vers une autre Caisse d'Epargne - Vers une autre banque	**4,00 €**	**Gratuit**	**0,21 €**
Virement SEPA Spécial (URSSAF, TVA ...)			**0,40 €**
Virements SEPA Instantanés via EDI			**0,40 €**
Virement SEPA Jour			**0,40 €**
Virement Tiers urgent (demande avant 12h, effectué dans l'heure)	**20,00 €**		**7,50 €**
Virement SEPA classique permanent vers une autre banque (mise en place)	**4,00 €**	**Gratuit**	
Virement SEPA classique permanent vers une autre banque (par virement)	**4,00 €**	**Gratuit**	
Virement SEPA classique permanent vers une autre banque (modification/suppression)	**4,00 €**	**Gratuit**	
Émission virement de trésorerie télétransmis par remise : - Virement de trésorerie (VSOT) France - Virement de trésorerie (VSOT) zone SEPA	**20,00 €** **20,00 €**		**7,50 €** **7,50 €**
Remise de virements confirmée par signature électronique			**Gratuit**
Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort après l'émission (sous réserve de l'accord de la banque destinataire)	**27,50 €**		
Révocation/modification d'un virement avant émission/ exécution/traitement	**Gratuit**		
Demande de retour de fonds sur virement émis à tort après émission	**17,00 €**		
Frais de recherche de virement émis	**15,60 €**		
Annulation / modification d'une opération / remise avant traitement	**Gratuit**		

- Virement occasionnel immédiat par carte au guichet automatique Caisse d'Epargne vers un compte du client dans la même Caisse d'Epargne. ..... **Gratuit**

VIREMENTS REÇUS

- Réception d'un virement instantané..... **Gratuit**
- Réception d'un virement SEPA occasionnel ou permanent..... **Gratuit**
- Réception de virement de trésorerie Euro en provenance de la zone Euro ..... **Gratuit**

(1) Services de Banque à distance : Direct Ecureuil Pro, CE net Comptes.
(2) Par échange de données informatisées via CE net Remises ou CE net EDI. Les virements transmis via des Prestataires Initiateurs de Services de Paiements (API) s'adosseront à la tarification du Virement SEPA classique occasionnel selon le service de Banque à distance souscrit par le client (DEI PRO, CE net Compte, CE net Remise ou CE net EDI).

ENCAISSEMENT PAR VIREMENT

- Solution Bridge[1] ..... **Nous consulter**
- Solution d'initiation de virement open banking, instantané ou classique selon les cas

> LES PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIP SEPA REÇUS

DÉFINITION : Le prélèvement SEPA (ou prélèvement SEPA CORE)
Le prélèvement SEPA est un prélèvement en euros initié par le créancier sur la base de l'autorisation préalable du débiteur formalisée par un mandat. Les comptes du créancier et du débiteur sont tenus dans des banques situées dans la zone SEPA. Il peut donc être effectué en France ou de façon transfrontalière entre la France et un pays de la zone SEPA. Le prélèvement SEPA peut être ponctuel ou récurrent. Le prélèvement SEPA s'appuie sur un formulaire unique de mandat, mis à disposition par le créancier et complété et signé par le débiteur, contenant un double mandat : l'un donné au créancier afin de présenter des demandes de prélèvements sur le compte désigné du débiteur, le second donné à la banque du débiteur l'autorisant à débiter ledit compte.

DÉFINITION : Le prélèvement SEPA Interentreprises ou B2B
Il est réservé aux entreprises, associations et professionnels souhaitant régler leurs transactions selon des conditions spécifiques. À réception du premier prélèvement SEPA B2B, la banque du débiteur s'assure du consentement de son client ainsi que de la validité du mandat auprès du débiteur. À réception des prélèvements suivants, elle vérifie la cohérence des données du mandat avec les données enregistrées et avec les données de l'opération reçues de la banque du créancier.

	En agence/ Par téléphone	Sur Internet[2]	Par télétransmission[3]
Paiement d'un prélèvement	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA CORE	**10,00 €**	**Gratuit**	
Mise en place du service gestion des créanciers (ajout/modification) : - Autorisés (liste blanche) - Non autorisés (liste noire)	 **16,95 €** **16,95 €**		
Retrait de consentement d'un mandat de prélèvement SEPA	**Gratuit**	**Gratuit**	
Opposition tout prélèvement SEPA	**30,00 €**	**Gratuit**	
Révocation ou contestation d'une échéance de prélèvement avant ou après échéance	**Gratuit**	-	-
Frais de recherche de preuve à la demande du débiteur pour contestation sur prélèvement non autorisé s'avérant non justifiée TVA	**20,00 €**		
Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA	**20,00 €**		
Mise en place d'un consentement sur mandat de prélèvement SEPA interentreprises (B2B)	**10,00 €**	**Gratuit**	
Ajout d'un émetteur à la liste de limitation d'un prélèvement en montant ou en périodicité de prélèvement	**16,95 €**	**Gratuit**	-
Enregistrement d'un mandat SEPA dans une liste	**16,00€**	**16,00€**	-
Modification/annulation d'un mandat dans une liste	**16,00€**	**16,00€**	-
Révocation d'un consentement sur mandat de prélèvement SEPA interentreprises (B2B)	**Gratuit**	**Gratuit**	

(1) Solution Bridge de Perspecteev, proposé par Caisse d'Epargne. Perspecteev, société par actions simplifiées au capital social de 765.691,20 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 529 196 313, dont le siège social est situé 4 rue de la Pierre Levée – 75011 Paris.
(2) Services de Banque à distance : Direct Ecureuil Pro, CE net Comptes.
(3) Par échange de données informatisées via CE net Remises ou CE net EDI.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PRÉLÈVEMENTS SEPA, TIP SEPA ÉMIS

- Demande ICS (Identifiant Créancier SEPA) TVA ..... **32,00 €**
- Demande ICS des syndicats de copropriétaires TVA ..... **Nous consulter**

	En agence/ Par téléphone	Par télétransmission[1]
Prélèvement SEPA permanent :		
- Frais de mise en place d'un échéancier	**16,00 €/opération**	
- Frais de modification/suppression d'un échéancier	**16,00 €/opération**	
- Frais par prélèvement SEPA émis	**0,35 €/opération**	
Émission de prélèvement SEPA CORE occasionnel	**16,00 €/opération**	**0,35 €/opération**
Émission de prélèvement SEPA interentreprises (B2B) occasionnel	**16,00 €/opération**	**0,50 €/opération**
Enregistrement d'un mandat SEPA dans une liste	**16,00 €**	**16,00 €**
Modification/annulation d'un mandat dans une liste	**16,00 €**	**16,00 €**
Frais sur remise de prélèvements confirmée par signature électronique	**Gratuit**	**Gratuit**
Frais de prélèvement SEPA émis et revenu impayé	**10,00 €**	**10,00 €**

- Solutions de gestion des mandats
  - Frais de gestion des mandats sur e-remises ..... **Nous consulter**
  - Frais de gestion des mandats sur GMS ..... **Nous consulter**
- Frais sur annulation ou modification d'une remise ou opération avant traitement..... **Nous consulter**
- Frais sur annulation suite à une opération émise à tort avant date d'échéance ..... **17,00 €/opération**
- Frais sur reversement suite à une opération émise à tort..... **17,00 €/opération**
- Frais de rejet prélevement émis ..... **12,00 €/opération**

Frais de recherche de preuve auprès du créancier pour contestation sur prélèvement non autorisé sans restitution du mandat valide par le créancier TVA ..... **20,00 €**

(1) Par échange de données informatisées via CE net Remises ou CE net EDI.

> LES EFFETS DE COMMERCE

TRAITEMENT DES EFFETS DE COMMERCE AU DÉBIT DU COMPTE

- Bon à payer
  - Avec la convention de paiement sauf désaccord ..... **Gratuit**
  - Sans la convention de paiement sauf désaccord ..... **15,00 € bon à payer**
- Avis de sort ..... **18,00 €/effet**

TRAITEMENT DES EFFETS DE COMMERCE A L'ENCAISSEMENT OU A L'ESCOMPTE

- Effet remis - support papier
  - Frais par remise ..... **Gratuit**
  - Frais par effet ..... **14,00 €/effet**
- Effet remis - Télétransmis
  - Remise d'effets confirmée par signature électronique ..... **Gratuit**
  - Frais par effet ..... **0,32 €/effet**
  - Avis de sort ..... **18,00€/effet**
- Autres
  - Effet remis à l'encaissement revenu impayé ..... **18,00 €**
  - Commission sur interventions diverses sur effet
  (prorogation, reclamation, changement de RIB, changement de montant) ..... **16,00 €**

SERVICES SEPAMAIL

- Demande de règlement ..... **Nous consulter**
  - Abonnement au service
  - Demande de règlement
- - Vérification de coordonnées bancaires ..... **Nous consulter**
  - Abonnement au service
  - Demande de vérification

5 LES ASSURANCES

- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus[1][7] ..... **20,30 €/an**

DÉFINITION : Offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
L'Assurance Moyens de Paiement Pro Plus[1][7] couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de la carte bancaire ou de formules de chèque vierge, détenus sur un compte selon conditions particulières et générales du service. Elle est incluse dans la cotisation de votre forfait professionnel.

- Sécurexpress Assurance[1][7] ..... **27,40 €/an**

IARD (INCENDIES, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS)

- Assurance Multirisque Professionnelle[2][7] ..... **Nous consulter***
- Assurance Auto des Professionnels[2][7] ..... **Nous consulter***
- Télésurveillance[9] ..... **Nous consulter***

PRÉVOYANCE

- Prévoyance Pro[5][7] ..... **Nous consulter**

Contrat d'assurance qui garantit les revenus du dirigeant salarié ou du TNS en cas d'incapacité de travail ou d'invalidité et le versement d'un capital[8] en cas de décès suite à un accident ou une maladie.

- Protection Homme Clé[5][7] ..... **Nous consulter**

Contrat d'assurance qui garantit le versement d'un capital[8] à l'entreprise et permet d'aider à faire face aux conséquences financières de la disparition du dirigeant, d'un associé ou collaborateur important.

RETRAITE

- Millevie PER[6][7] ..... **Nous consulter**

Plan d'Epargne Retraite individuel.

SANTÉ

- Garantie Santé Côté pro[4][7] ..... **Nous consulter***

Complémentaire santé individuelle.

- Complémentaire Santé Salariés[3][7] ..... **Nous consulter***

Complémentaire santé collective mise en place en tant qu'employeur dans le cadre de la loi ANI.

BON À SAVOIR
Bénéficier de l'expertise de nos partenaires pour assurer :
- Votre Responsabilité Civile Professionnelle si vous exercez une profession de Santé
- Vos récoltes et vos biens professionnels si vous exercez une activité agricole ou viticole
- Votre activité face aux risques cyber

* Sous réserve de commercialisation par votre Caisse d'Epargne.
(1) Assurance Moyens de Paiement Pro Plus et Sécurexpress Assurance sont des contrats assurés par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des Assurances.
(2) Assurance Multirisque Professionnelle et l'Assurance Auto des professionnels sont des contrats assurés par BPCE IARD, entreprise régie par le code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par BPCE IARD, entreprise régie par le code des Assurances.
(3)Complémentaire Santé Salariés est un contrat assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.
(4) Garanties Santé Côté Pro est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances. Les prestations d'assistance du contrat Garanties Santé Côté Pro sont mises en oeuvre par IMA Assurance.
(5) Prévoyance Pro et Protection Homme Clé sont des contrats assurés par BPCE Vie, entreprise régie par le code des assurances.
(6) Millevie PER est un contrat d'assurance vie souscrit par l'association APERP, auprès de BPCE Vie, entreprise régie par le code des Assurances.
(7) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
(8) Dans le cadre du dispositif Madelin, le versement se fera obligatoirement sous forme de rente.
(9) Prestation assurée par Verisure.

6 LA BANQUE À DISTANCE

> DIRECT ECUREUIL PRO/CE NET COMPTES

DÉFINITION : Direct Ecureuil Pro et CE net Comptes
Direct Ecureuil Pro et CE net Comptes sont des services de banque à distance (par Internet) complets permettant la consultation et la gestion de vos comptes en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24 depuis un téléphone mobile, une tablette ou un ordinateur connecté à Internet.
Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, c'est l'outil indispensable pour faciliter vos opérations bancaires au quotidien avec votre Caisse d'Epargne.
- Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes ainsi qu'à certains de vos crédits.
- Vous réalisez en quelques clics les principales opérations bancaires nécessaires à votre gestion au quotidien.
- Pour CE net Comptes uniquement, vous habilitez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de votre espace en ligne et définissez pour chacun d'eux les droits d'utilisation dont ils disposent.

- Abonnement à des services de banque à distance permettant de consulter vos comptes sur Internet (hors forfait ou offre groupée de services)
  - Direct Ecureuil Pro (réservé aux Entrepreneurs individuels) ..... **5,00 €/mois**(1)
  - CE net Comptes ..... **9,00 €/mois**(1)
  - Service Digital Box ..... **Gratuit**(1)
    Service mettant à disposition vos documents relatifs à vos produits bancaires au format numérique de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance.
  - Option gestion de portefeuille en bourse ..... **5,00 €/mois**(1)

BON À SAVOIR
Consultez et gérer vos comptes également depuis votre smartphone sur notre site mobile www.caisse-epargne.fr, ou sur votre appli BANXO - Caisse d'Epargne si vous êtes équipé du service DEI Pro ou CE net - Caisse d'Epargne si vous êtes équipé du service CE net (applis accesibles sur iPhone® ou Androïd) App Store Google Play.

> SERVICE GESTION DE FACTURE

BON À SAVOIR
Le service Gestion de factures facilite le passage à la facturation électronique et peret de préparer la comptabilité d'une activité professionnelle. Ce service est accessible via DEI PRO. CE net Comptes ou CEnet Remises. Pour souscrire le service, les clients doivent être équipés de l'un de ces services de banque à distance. .

- Découverte ..... **Gratuit**(2)
- Basique ..... **18,00 €/mois**(2)
- Essentiel ..... **33,00 €/mois**(2)
- Pro ..... **79,00 €/mois**(2)
- Pro+ ..... **199,00 €/mois**(2)

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.
(2) Coût de la connexion Internet selon votre opérateur.

6 LA BANQUE À DISTANCE

Fonctionnalités	Découverte	Basique	Essentiel	Pro	Pro+
	20 factures incluses	50 factures incluses	100 factures incluses	200 factures incluses	500 factures incluses
FACTURATION CLIENT					
Création des devis, factures clients	✔	✔	✔	✔	✔
Relances et programmation de factures	✔	✔	✔	✔	✔
Rapport des ventes	✘	✔	✔	✔	✔
Encaissement clients via lien de paiement joint à vos factures**	✘	✘	✔	✔	✔
FACTURES FOURNISSEURS					
Import et collecte automatisés des factures fournisseurs	✔	✔	✔	✔	✔
Planification et exécution des virements fournisseurs**	✔	✔	✔	✔	✔
PRÉ-COMPTABILITÉ					
Rapprochement bancaire assisté	✔	✔	✔	✔	✔
Gestion et export de vos documents et écritures vers les logiciels comptables	✔	✔	✔	✔	✔
Synchronisation de vos comptes bancaires**	Comptes professionnels détenus dans votre Banque*	Comptes professionels détenus dans votre Banque*	Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels détenus auprès d'1 banque externe*	Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels détenus auprès de 2 banques externe*	Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels détenus auprès de vos autres banques externe*
Pour le Comptable :Accès externalisé à l'espace gestion de factures	✔	✔	✔	✔	✔
SUIVI FINANCIER & TRÉSORERIE					
Suivi de trésorerie sur la base des factures à encaisser et à payer	✘	✔	✔	✔	✔
Suivi des échéances clients et fournisseurs	✘	✘	✔	✔	✔
Anticipation de la TVA	✘	✘	✔	✔	✔
Élaboration de tableaux prévisionnels de trésorerie personnalisés	✘	✘	✘	✔	✔
NOTES DE FRAIS					
Application dédiée aux notes de frais	1 utilisateur	1 utilisateur	2 utilisateurs	5 utilisateurs	25 utilisateurs

✘ Service non disponible.
✔ Service offert en standard.
* Service en option.

*Volume mensuel de factures d'achats et de ventes. Au-delà du nombre de factures inclus dans les offres, un surplus de 10 € HT sera facturé par lot de 20 factures supplémentaires pour les offres Découverte et Basique, et un surplus de 20€ HT pour 50 factures pour les offres Essentiel, Pro et Pro+. Ces lots sont valables uniquement pour le mois en cours et ne peuvent pas être reportés au mois suivant. L'ajout d'une banque externe est facturé 5€ HT par banque supplémentaire. Un accès supplémentaire à l'application Notes de Frais est facturé 5€ HT par utilisateur supplémentaire.

**Les fonctionnalités "Synchronisation des comptes externes", "Lien d'encaissement client" et "Paiement fournisseur" disponibles dans le service gestion de factures, s'appuient sur les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement de Perspecteev (sous le nom de Bridge) ainsi que sur le service d'information sur les comptes de Powens, fournis par ces deux établissements de paiement aux clients des Caisses d'Epargne.
Perspecteev, SAS au capital social de 759 916,80 euros, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 529196 313. Siège social : 4 rue de la Pierre Levée 75011 Paris. Powens , SAS au capital social de 38 674,20 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 749 867 206. Siège social : 84 rue Beaubourg, 75003. Perspecteev et Powens sont des établissements de paiement agréés en France, contrôlés et supervisés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

> WEBPROTEXION

- Service de Banque à Distance sur Internet pour les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs ..... **Gratuit**[1]

> PULCEO CONNECT

BON À SAVOIR

Pulceo Connect permet l'agrégation de comptes ainsi que la gestion de trésorerie multi-comptes, à travers le service d'initiation de virements. Pulceo Connect fonctionne sur un site internet et une application mobile dédiés. Il peut aussi être accessible via CE net ou Pulcéo pour les clients équipés de ces services

- PULCEO Connect ..... **10,80 €/mois** TVA
  - Option gestion du risque commercial ..... **12,00 €/mois** TVA

> ALERTECUREUIL PRO

- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
  - Forfait mensuel (dans la limite de 40 SMS) ..... **5,00 €**
  - SMS supplémentaire (coût par SMS) ..... **0,20 €**
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par e-mail
  - Forfait mensuel (nombre illimité d'e-mails) ..... **5,00 €**

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

6 LA BANQUE À DISTANCE

> SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL) TVA

- Secur'Pass ou Secur'Pass Pro ..... **Gratuit**
- SOL par SMS..... **Gratuit**
- Lecteur CAP .....**12,00 €**
- Carte Secur@ccès.....**8,40 € TVA**
- Frais d'opposition de la carte Secur@ccès par la banque ..... **Gratuit**
- Frais de refabrication de carte Secur@ccès.....**8,40 € TVA**
- Frais de demande de réédition du code confidentiel .....**9,40 €**
- Certificat électronique Certiceo (abonnement 3 ans).....**114,00 €**
- Certificat Swift 3S Key USB NG Pro (abonnement 3 ans) .....**114,00 € TVA**

DÉFINITION : SecurPass et Secur'Pass Pro

Sécur'Pass pour DEI Pro et Sécur'Pass Pro pour CE net sont des services gratuits d'authentification forte qui sécurisent vos paiements par carte bancaire sur internet et les opérations sensibles que vous effectuez régulièrement sur l'espace de banque à distance (virements, ajout de bénéficiaires de virement, signature électronique de vos contrats/remises) sur ordinateur ou sur les applications mobile Caisse d'Epargne. Sécur'Pass Pro sécurise aussi les opérations que vos collaborateurs effectuent.

DÉFINITION : Certificat électronique Certiceo

Le Certificat Électronique est une solution d'identité numérique qualifié EIDAS qui permet de sécuriser vos échanges sur internet en apportant une authentification forte ou en apposant une signature électronique.
Le certificat électronique est délivré sur clé USB.

DÉFINITION : services de gestion de compte via des échanges de données informatisées

À l'aide d'un logiciel de gestion installé sur votre ordinateur, ou accessible sur internet, vous pouvez, par une connexion EBICS ou SWIFT mise en place par Caisse d'Epargne, télétransmettre vos fichiers de virements, prélèvements, LCR.

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

> CE NET REMISES (HORS FORFAIT)

BON À SAVOIR
Caisse d'Epargne met à votre disposition la saisie en ligne et la transmission de fichier sur notre solution Internet CE net Remises mais également la récupération des comptes-rendus de traitement, des relevés de modifications de coordonnées bancaires, des relevés de comptes, des relevés de mobilité bancaire et des impayés et la gestion des habilitations des utilisateurs. Cette solution inclut les fonctionnalités du service CE net Comptes.

- Frais de mise en place du service TVA ..... **30,00 €**(1)
- Frais d'intervention suite à mise à disposition des relevés de comptes, d'un nouveau mot de passe ..... **30,00 €**(1)
- Abonnement sens client/banque ..... **28,00 €/mois**(1)
- Abonnement sens client/banque et banque client (sens aller-retour) ..... **46,00 €/mois**(1)

> CE NET EDI (EBICS) (HORS FORFAIT)

- Frais de mise en place du service ..... **50,00 €** TVA
- Abonnement EBICS T sens client/banque TVA ..... **28,00 €/mois**
- Abonnement EBICS T sens client/banque et banque client (sens aller-retour) TVA ..... **46,00 €/mois**
- Abonnement EBICS TS sens client/banque et banque client (sens aller-retour) TVA ..... **67,00 €/mois**
- Options
  - Abonnement CE net Comptes ..... **Gratuit**
  - Abonnement CE net Remises ..... **13,00 €/mois**

> OPTIONS POUR CE NET REMISES ET CE NET EDI

- Prélèvement SEPA (transfert de fichier ou gestion de mandats) ..... **10,00 €/mois**
- Imagerie Chèques (TLMC ou CHPR) ..... **À partir de 10,00 €/mois**
- Coût par compte ou signataire supplémentaire ..... **1,40 €/compte/mois**
- Autres option (Mobilité Bancaire, relevés CB magnétiques, SEPA MAIL...) ..... **Nous consulter**

> EXPERTS COMPTABLES (RAPATRIEMENT DES RELEVÉS DE COMPTES)

- Abonnement mensuel ..... **30,00 €/an**
- Frais par compte récupéré. ..... **1,68 €/compte/mois**
  ou Frais par ligne récupérée ..... **0,01 €/ligne**

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

> PULCEO TVA

BON À SAVOIR
PulCEo est une gamme de solutions multi-bancaires en ligne pour la consultation de comptes ainsi que la gestion de trésorerie et d'opérations bancaires. L'offre PulCEo.fr implique un abonnement CE Net EDI (EBICS).

- Frais de mise en place du service (à distance) ..... **À partir de 200,00 €**
- Abonnement PulCEo.fr[1] incluant deux banques ..... **À partir de 40,00 €/mois**
  - Option par banque supplémentaire ..... **À partir de 10,00 €/mois**
  - Options complémentaires (durée d'historique étendue, comptes supplémentaires, PulCEo Mobile élargi, Diamond, facturation électronique, signature électronique des mandats de prélèvement SEPA, rapprochement automatique des écritures prévisionnelles, propositions d'équilibrages des soldes des comptes...) ..... **Nous consulter**
- Gestion des mandats et écheanciers ..... **15,00 €/mois TVA**

> SWIFTNET TVA

- Frais de mise en place du service ..... **Nous consulter**
- Abonnement mensuel SWIFTNet FileAct ..... **Nous consulter**
- Abonnement mensuel services FIN ..... **Nous consulter**

> AUTRES PRESTATIONS

- Relevés d'opérations (virements reçus, prélèvements reçus) par compte ..... **Nous consulter**
- Relevés format CFONB, XML et format MT940 ..... **Nous consulter**
- Relevé intraday ..... **Nous consulter**
- Accès multiple tout protocole ..... **Nous consulter**
- Outil de gestion de mandat prélèvement SEPA ..... **Nous consulter TVA**
- Abonnement experts comptables rapatriement des relevés de comptes ..... **Nous consulter TVA**
- Tracker SWIFT GPI ..... **Nous consulter**
- Représentation automatique des impayés de prélèvements ..... **Nous consulter**
- Services complémentaires ..... **Nous consulter**

> PESIT

- Frais de mise en place du service ..... **Nous consulter**
- Abonnement mensuel ..... **Nous consulter**

> OPÉRATIONS DAILLY TÉLÉTRANSMISES

- Convention ..... **Gratuit**
- Traitement de la remise ..... **Gratuit**
- Traitement de la créance cédée ..... **Gratuit**
- Frais de notification ..... **Gratuit**
- Commission d'incident de paiement la créance ..... **Gratuit**

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

> LA MONÉTIQUE

- Commission monétique sur paiement ..... **Nous consulter**
- Relevé d'édition monétique mensuel et décadaire ..... **Gratuit**
- Relevé d'édition monétique hebdomadaire ..... **13,15 €/trimestre**
- Relevé d'édition monétique journalier ..... **54,80 €/trimestre**
- Frais de traitement des impayés cartes bancaires ..... **65,00 €/impayé**
- Frais sur contrat inactif ..... **15,00 €/contrat**
- Relevé Annuel de Frais d'Encaissement Cartes (RAFEC) ..... **Gratuit**
- Relevé Mensuel de Frais d'Encaissement Cartes (RMFEC) ..... **Gratuit**
- Frais de recherches (historique de télécollecte, erreur de montant, erreur non fondée, régularisation de facturettes) TVA ..... **50,00 €/heure**
- Questionnaire PCI : absence de questionnaire ..... **250,00 €/mois**

> LES TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (TPE)

BON À SAVOIR

Caisse d'Epargne vous propose une gamme complète de terminaux de paiement électroniques en location, performants, avec un service inclus de maintenance et d'assistance téléphonique. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre Conseiller Professionnel.
Les prix indiqués intègrent la préparation, la livraison et la maintenance du terminal sur le territoire français.

- Location de TPE couvrant l'ensemble des besoins des commerçants, du standard à l'Android TVA ..... **À partir de 9,90 €**
  Durée d'engagement 12 mois, 24 mois ou 48 mois.
  TPE sous Android : une solution allant au-delà du paiement avec des applications utiles à l'activité quotidienne, avant, pendant et après la vente.
- Installation de logiciels spécifiques TVA ..... **À partir de 15,00 €**
- Indemnités applicables dans le cadre d'un contrat de location (résiliation anticipée, non restitution de matériel, échange, équipement hors d'usage) ..... **Nous consulter**

> TAP TO PAY TVA ..... Nous consulter

L'encaissement en sans contact depuis un smartphone. Sous réserve de compatibilité de votre smartphone, voir conditions. Tap to Pay nécessite une connexion internet et l'application Tap to Pay Caisse d'Epargne.

> LE PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES (PLBS) ..... Nous consulter

BON À SAVOIR

L'offre monétique Accepteurs PLBS (Paiement pour la Location de Biens et Services) est une solution d'acceptation permettant de réaliser des demandes de pré-autorisation pour la location de biens ou de services.

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

> HEOH[1] TVA ..... Nous consulter

L'offre Heoh de Heoh PAYMENTS propose différentes solutions pour faciliter la collecte de dons via des bornes, TPE, ...

> CE BOOST PAY BUSINESS[2] TVA

DÉFINITION : Système d'encaissement tout-en-un pour simplifier l'activité du commerçant avec un unique équipement qui réunit un TPE et un logiciel de caisse digitale.

- Abonnement CE boost Pay Business ..... **À partir de 65,50 €/mois + frais de licence de la Caisse 99,00 €**
- Frais de dossier, modalité de sortie du contrat ..... **50 € à la mise en service**
- Durée d'engagement ..... **48 mois**

> ONEY PROXI[3][4]

BON À SAVOIR

Offrez plus de souplesse à vos clients en leur proposant de régler par carte bancaire en 3 ou 4 fois, avec ou sans frais.

- Paiement en 3 ou 4 fois ..... **% du montant TTC de l'achat réalisé par carte bancaire réparti entre le client et le commercant**
- Paiement en 3 ou 4 fois sans frais ..... **% du montant TTC de l'achat réalisé par carte bancaire pris en charge uniquement par le commercant**
- Pour connaître les % ..... **Nous consulter**

(1) Services Heoh de Heoh Payments proposés par Caisse d'Epargne. HEOH PAYMENTS, société par actions simplifiées au capital de 882 374,00 euros. Siège social : 5 rue du Chevalier Saint Georges, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 838 460 962 au RCS Paris, agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (l'ACPR) en qualité d'établissement de paiement sous le numéro interbancaire (CIB) 11568, figurant sur la liste des établissements de paiement agréés consultable sur le registre REGAFI tenu par l'ACPR (www.regafi.fr) (l'« Établissement de Paiement »).

(2) CE boost Pay Business est une offre de BPCE Payment Services - Société anonyme au capital de 53 559 264 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 345 155 337, dont le siège social est situé 7 promenade Germaine SABLON 75013 Paris.

(3) L'offre de paiement en 3x 4x, est une offre de Oney Bank proposée par Caisse d'Epargne. Ce service est souscrit par le professionnel directement auprès de Oney Bank. Offre de financement par carte bancaire sans assurance avec apport obligatoire. Réservée aux particuliers et valable pour tout achat de 100€ à 3000€. Sous réserve d'acceptation par Oney Bank. Oney Bank - SA au capital de 71 801 205€ - 34 Avenue de Flandre 59 170 Croix - 546 380 197 RCS Lille Métropole - n° Orias 07 023 261 www.orias.fr.

(4) Offre de financement par carte bancaire sans assurance avec apport obligatoire, réservée aux particuliers et valable pour tout achat de 100€ à 3000€. Sous réserve d'acceptation par Oney Bank.

> E-COMMERCE TVA

■ Inscription

- SP PLUS PRO ..... **150,00 €**
- SP PLUS Pro Expert ..... **250,00 €**
- Jepaieenligne EXPRESS ..... **50,00 €**

DÉFINITION : Jepaieenligne EXPRESS
Jepaieenligne EXPRESS est une application vous permettant d'encaisser des transactions directement depuis votre Smartphone, votre tablette ou votre TPE Premium (cf. suppra).

■ Abonnement mensuel

- PAYPLUG[1] ..... **Nous consulter**
- SP PLUS PRO ..... **15,00 €**
- SP PLUS Pro Expert ..... **30,00 €**
- Jepaienligne[2] ..... **15,00 €**
- Jepaieenligne EXPRESS[3] ..... **5,00 €**

	SP Plus Pro	SP Plus Pro Expert	Jepaieenligne[1]	Jepaieenligne EXPRESS[2]
Canal de vente				
Site WEB marchand	✔	✔	✘	✘
VAD (téléphone, courrier, fax, email)	**5 €/mois***	**5 €/mois***	✘	✘
Paiement par lien incluant le contrat VADS (SMS, email, ...)	✘	**5 €/mois**	**5 €/mois**	✔
Formulaire de collecte de données hébergé par SP PLUS	✘	✘	✔	**10 €/mois**
Moyen de paiement				
Cartes bancaires, Visa, MasterCard, eCB	**0,13 €/tr**	**0,13 €/tr**	**0,13 €/tr**	**0,13 €/tr**
Cartes privatives	**0,13 €/tr**	**0,13 €/tr**	**0,13 €/tr**	**0,13 €/tr**
American Express	**5 €/mois**	✔	✘	**5 €/mois**
PayPal				
Cetelem				
Cartes Titre-Restaurant CONECS				
Chèques-Vacances CONNECT				

✘ Service non disponible.
✔ Service offert en standard.
* Service en option.

(1) Service d'encaissement de la société Payplug Enterprise, proposé par Caisse d'Epargne. Payplug Enterprise, société par actions simplifiée au capital de 32 425 914,10 €, et immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro RCS 443 222 682. Siège social : 110 avenue de France, 75013 Paris. Établissement de paiement agréé en France par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.
(2) Jepaieenligne n'est plus commercialisé.
(3) Sous réserve de commercialisation.

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

	SP Plus Pro	SP Plus Pro Expert	Jepaieenligne[1]	Jepaieenligne EXPRESS[2]
Typologie de paiement				
Paiement à la commande	✔	✔	✔	✔
Paiement à la livraison	✔	✔	✔	✔
Paiement différé	✔	✔	✔	✔
Gestion compte client (abonnement et/ ou identifiant)	15 €/mois*	15 €/mois*	✔	✘
Paiement par lien	✘	5 €/mois*	5 €/mois*	✔
Back-office de gestion des paiements				
Mode interface sécurisée	✔	✔	✔	✔
Mode WEB services	✘	500 €*	✘	✘
Aide à la décision				
Module d'aide à la décision : niveau 1	15 €/mois*	✔	15 €/mois*	✘
Module d'aide à la décision : niveau 2	✘	10 €/mois*	10 €/mois*	✘
Reporting				
Email de confirmation de paiement au commerçant	✔	✔	✔	✔
Fichier reporting transactions et opérations	10 €/mois*	✔	10 €/mois*	✘
Rapprochement bancaire visuel				✘
Rapprochement bancaire visuel et par fichier	✘	25 €/mois*	25 €/mois*	✘
Rapprochement impayés visuel et par fichier				✘
Services additionnels				
Insertion d'un logo (page paiement et e-mail de confirmation)	✔	✔	✔	✔
Email de confirmation de paiement à l'internaute	✔	✔	✔	✔
Pages de paiement en multilangues	✔	✔	✔	✔
Affichage montant en multidevises	✘	✔	✘	✔
Modalités de facturation spécifique				
Facturation pour saisonnier par mois	10 €/mois*	10 €/mois*	10 €/mois*	✘

✘ Service non disponible.
✔ Service offert en standard.
* Service en option.

> SMILE&PAY[3] ..... Nous consulter

DÉFINITION : SMILE&PAY
Smile&Pay, un terminal de paiement ultra mobile, léger et économique pour vos encaissements. La solution idéale pour débuter. Conseillé pour un chiffre d'affaires mensuel inférieure à 10 000 €.

(1) Jepaieenligne n'est plus commercialisé.
(2) Sous réserve de commercialisation.
(3) Service de Smile&Pay est une Société Anonyme au capital de 621 774,00 € inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 500 872 023 et ayant son siège social au 60, avenue Charles de Gaulle à NEUILLY-SUR-SEINE. SMILE&PAY est enregistrée sous le numéro 17228 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution comme Établissement de paiement.

9 SERVICES EXTRA-BANCAIRES

> IZ E-COMMERCE[1] ..... Nous consulter TVA

DÉFINITION : IZ e-commerce
Avec l'offre IZ e-commerce de Regicom, partenaire de Caisse d'Epargne, bénéficiez des conseils de spécialistes de la création de sites internet et spécialistes de la visibilité en ligne et sur les réseaux sociaux, pour développer votre activité.

> JEDECLARE.COM

Solution d'échange de données par télétransmission permettant la télécollecte de liasses fiscales et la télétransmission de relevés de compte avec les Experts comptables adhérents.

- Frais d'adhésion au service ..... **Nous consulter TVA**

> AVANCE ET GESTION DU TIERS-PAYANT

- Avance et gestion du tiers-payant ..... **Nous consulter**

Solution de gestion du tiers payant (rapprochement des écritures, récupération des remboursements auprès de la sécurité sociale et des mutuelles, gestion des impayés...)[2] et avance de fonds par Caisse d'Epargne pour couvrir le décalage de trésorerie, le temps du remboursement total.

(1) Service de Regicom, nom commercial Regicom Webformance, SASU au capital de 5 000 000 € - RCS Nanterre n° 525 312 294 - Siège social : 36-40 Rue Raspail, 92300, LEVALLOIS PERRET, France.
(2) Prestations assurées par EMIS SANTE, nom commercial IREMIA Santé, SAS au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé au 331 Rue de la Rotonde, 42153 RIORGES – RCS Roanne 489 470 930 – Numéro de TVA intracommunautaire FR30489470930 – Code APE : 7022Z.

10 FINANCEMENT[1]

> FINANCEMENT BANCAIRE COURT TERME

DÉCOUVERT

- Découvert autorisé
  - Frais de mise en place ..... **60,00 €/dossier**
  - Taux d'intérêt[2] ..... **EURIBOR 3 mois + 6,5 %**

  Taux d'intérêt en fonction du montant du découvert autorisé
  - Commission d'engagement 1 % ..... **de 50 à 300,00 €/an**

  Commission calculée **lors de la mise en place du crédit** en appliquant un % sur le montant du découvert autorisé. Elle est perçue **annuellement ou trimestriellement.**
- Découvert non autorisé
  - Taux d'intérêt[2] ..... **Taux maximum autorisé par la législation en vigueur**

COMMISSIONS[3]

- Commission sur le plus fort découvert ..... **0,10 % maximum/trimestre**

  Commission calculée en appliquant un pourcentage sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois. Perçue à chaque arrêté, trimestriel par défaut, elle est calculée chacun des mois consécutifs de la période séparant deux arrêtés, en prenant en compte le plus fort découvert du mois.

ESCOMPTE[4]

- Frais de dossier ..... **0,50 %/an**
- Taux d'intérêt[5] ..... **Nous consulter**
  - nombre de jours minimum d'intérêts ..... **10 jours**
  - minimum d'intérêts percus. ..... **10,00 €**
- Commission de non utilisation applicable à la différence entre le montant de l'autorisation d'escompte accordée et le montant de l'escompte utilisé constaté quotidiennement (payable à chaque arrêté trimestriel). ..... **Nous consulter**

MOBILISATION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILLY)

- Frais de mise en place du dossier ..... **1 % Minimum de 100 €**
- Commission de bordereau ..... **20,00 €/remise**
- Frais d'incident de paiement de la créance ..... **32,00 €**
- Cession de créance non notifiée ..... **16,00 €**
- Cession de créance notifiée ..... **19,00 €**
- Commission de règlement sur cession de créance TVA non notifiée ..... **40,00 €**
- Prorogation. ..... **20,00 €**
- Frais de lettre de relance sur créance DAILLY non réglée ..... **22,00 €**

(1) Après étude de votre dossier par Caisse d'Epargne et sous réserve de son acceptation.
(2) Intérêts calculés sur le solde débiteur du compte courant, par application du taux trimestriel en vigueur à la date du découvert non autorisé.
(3) Perçues sur le solde débiteur du compte courant en cas de découvert autorisé et non autorisé.
(4) Intérêts de l'escompte calculés en fonction du taux d'intérêt, de la durée et du montant des effets escomptés.
(5) Dans le cas où l'indice de référence serait inférieur à zéro, il sera alors considéré comme étant égal à zéro.

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Récapitulatif annuel des frais relatifs aux produits de financement à court terme.....**Gratuit**[1]

AFFACTURAGE

- Contrat d'affacturage.....**Nous consulter**
- FlashFactures.....**4,95 % du montant financé des factures confiées**

Offre de financement à la facture, FlashFactures vous permet d'obtenir en avance le règlement de vos factures B to B. Simple, rapide, digitale et sans engagement, notre solution a été pensée pour vos besoins ponctuels de financement.

> FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES CRÉDITS MOYEN ET LONG TERME

- Frais de dossier (en % sur le capital emprunté)
- PCM (Prêt aux conditions du marché) et POP (Prêt à Objet Professionnel et à Objectif Patrimonial)
  - minimum de perception à 200 € jusqu'a 50 K € et 400 € au-dela de 50 K €
  - ≤ 50 000 € .....**1 %**
  - 50 001 € à 100 000 €.....**0,75 %**
  - ≤ 100 001 € à 200 000 €.....**0,50 %**
  - 200 001 € à 500 000 € .....**0,35 %**
  - 500 001 € à 2 000 000 € .....**0,30 %**
  - > 2 000 000 € .....**0,25 %**
  - Écureuil Crédit Express.....**1 %**
  - Minimum de perception.....**100,00 €**

BON À SAVOIR

Caisse d'Epargne vous propose une gamme de financements complète en faveur de la transition énergétique : travaux d'amélioration énergétique du bâtiment, énergies renouvelables, matériel permettant de réduire la consommation d'énergie, véhicule ou flotte de véhicules propres avec bornes de rechargement.
N'hésitez pas à consulter votre Conseiller.

(1) Après étude de votre dossier par Caisse d'Epargne et sous réserve de son acceptation.

10 FINANCEMENT

CRÉDIT-BAIL MOBILIER TVA

S'ajoutent éventuellement tous les droits d'enregistrement, tous les frais d'inscription initiale, de modification et de renouvellement, de signification et tous les frais dus à la radiation

- Frais de dossier ..... **2 % du montant du prix H.T. du matériel avec un minimum de 200,00 €**
- Publicité légale crédit-bail ..... **23,00 €**
  Cette publicité est renouvelée en cas de changement d'adresse du siège social
- Inscription d'un nantissement (incluant les frais légaux variant en fonction du montant du financement) ..... **250,00 €**
- Annulation ou modification d'assurance ..... **50,00 €**
- Mainlevée d'opposition - **contrat couvert par notre assurance groupe** ..... **Gratuit**
- Mainlevée d'opposition - **contrat non couvert par notre assurance groupe** ..... **50,00 €**
- Gestion d'un sinistre matériel - **contrat couvert par notre assurance groupe** ..... **Gratuit**
- Gestion d'un sinistre matériel - **contrat non couvert par notre assurance groupe** ..... **150,00 €**
- Gestion d'un sinistre à la personne (décès, invalidité et incapacité) - **contrat couvert par notre assurance groupe** ..... **Gratuit**
- Gestion d'un sinistre à la personne (décès, invalidité et incapacité) - **contrat non couvert par notre assurance groupe** ..... **50,00 €**
- Réédition de documents (contrats, échéanciers...)[1] ..... **50,00 €**
- Changement de dénomination sociale (sans changement de n° Siren) ..... **35,00 €**
- Changement d'immatriculation (inclus duplicata de certificat) ..... **50,00 €**
- Modification de la date d'échéancement (hors intérêt intercalaire) ..... **50,00 €**
- Changement de domiciliation bancaire ou frais de mise en place d'un avis de prélèvement[2] ..... **50,00 €**
- Changement du mode de règlement[3]
  - De chèque ou virement à prélèvement ..... **Gratuit**
  De prélèvement à chèque ..... **250,00 €**
  De prélèvement à virement ..... **250,00 €**

(1) Gratuit pour tous les actes initiés sur l'Espace client. Nous consulter pour les opérations au-delà de deux demandes sans avoir recours à l'Espace Client.
(2) Hors frais supplémentaires facturés par votre établissement bancaire ou postal.
(3) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

- Décompte de sortie anticipée[1][2] ..... **50,00 €**
- Attestations diverses (crédit impôt recherche, taxes à l'essieu...), autorisation de sortie du territoire[2] ..... **50,00 €**
- Renseignements recherchés pour un tiers (expert-comptable, commissaire aux comptes) ..... **75,00 €**
- Transfert au nom d'un nouveau locataire[2] ..... **250,00 €**
- Modification du plan de remboursement[2] ..... **250,00 €**
- Modification ou mainlevée de garantie[2] ..... **250,00 €**
- Avenant au contrat ou autorisation de sous location (changement d'actionnariat, de gérant, d'assuré)[2] ..... **250,00 €**
- Frais de réaménagement amiable du plan de remboursement du contrat[2] ..... **250,00 €**
- Gestion des amendes, taxes diverses pour le compte du locataire ..... **50,00 €**

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER ..... **Nous consulter**

LA LOCATION LONGUE DURÉE ..... **Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Duplicata d'un tableau d'amortissement ..... **20,00 €**
- Duplicata d'un contrat de prêt avec tableau d'amortissement ..... **50,00 €**
- Frais d'avenant pour :
  - changement de compte support de prélèvement ..... **10,00 €**
  - changement de quantième (date d'écheance) ..... **100,00 €**
  - réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement, changement de produit, d'assurances ou d'emprunteurs ..... **3 % du CRD[3]**
  - Autres modifications ..... **3 % du CRD[3]**
- Frais d'analyse et de mise en place de délégation d'assurance emprunteur à l'octroi du prêt ..... **500,00€**
- Opposition à la vente d'un fonds de commerce ..... **150,00 €**

+ frais réels

> ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

- Le coût de l'assurance emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit[3] ..... **Nous consulter**

(1) Gratuit pour tous les actes initiés sur l'Espace client. Nous consulter pour les opérations au-delà de deux demandes sans avoir recours à l'Espace Client.
(2) Sous réserve d'acceptation de l'opération.
(3) CRD : capital restant dû à la date de substitution.

10 FINANCEMENT

> CAUTIONS ET GARANTIES

CAUTIONS BANCAIRES

- Frais de dossier
  - Minimum ..... **110,00 €/dossier**
- Commission annuelle **2%/an**
- Frais de mainlevée ..... **250,00 €**
- Frais d'émission d'un acte simple ..... **110,00 €**
- Frais d'émission d'un acte complexe ..... **140,00 €**

FRAIS DE GARANTIES

S'y ajoutent éventuellement tous les droits d'enregistrement, tous les frais d'inscription initiale, de modification et de renouvellement, de signification et tous les frais dus à la radiation.

- Nantissement de parts sociales hors Caisse d'Epargne/actions de sociétés non cotées ..... **730,00 €/acte**
- Nantissement de compte-titres ..... **150,00 €/acte**
- Nantissement ou délégation contrats d'assurance vie autres établissements ..... **240,00 €/acte**
- Nantissement de fonds de commerce sous seing privé ..... **650,00 €/acte**
- Nantissement de compte courant, compte de dépôt, ou livret en Caisse d'Epargne ..... **100,00 €/acte**
- Nantissement ou délégation de contrat d'assurance vie (Groupe Caisse d'Epargne) ..... **120,00 €/acte**
- Prise de gage ..... **175,00 €/acte**
- Gage de matériel/outillage sous seing privé ..... **550,00 €/acte**
- Caution personne physique ou morale ..... **120,00 €/acte**
- Hypothèque fluviale, maritime et aérienne ..... **100,00 €/acte**
- Engagement de non cession de parts sociales ..... **85,00 €/acte**
- Cession ou délégation de créance ..... **85,00 €/acte**
- Blocage de compte courant d'associé ..... **100,00 €/acte**
- Mainlevée de garantie
  - Nantissement de fonds de commerce ..... **380,00 €/acte**
  - Parts sociales SARL / SNC / SCI / SCPI ..... **215,00 €/acte**
  - Autres ..... **81,00 €/acte**
- Promesse d'affectation hypothécaire ..... **100,00 €/acte**

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

- Frais de dossier minimum ..... **200,00 €/dossier**
- Commission annuelle ..... **2 %/an**
- Frais d'émission d'un acte simple ..... **À partir de 110,00€ - Max 200,00 €**
- Frais d'émission d'un acte complexe ..... **À partir de 140,00€ - Max 200,00 €**

11 L'INGÉNIERIE SOCIALE

BON À SAVOIR

L'offre Ingénierie Sociale de Caisse d'Epargne repose sur une combinaison de dispositifs complémentaires permettant au dirigeant de défiscaliser sur le plan personnel et professionnel tout en motivant et fidélisant ses salariés.

- Épargne Salariale (PEI[1], PERCOL-I[1], Intéressement)
  Les offres BOX OFFICE et ES-PL (Epargne Salariale - Profession Libérale) de Caisse d'Epargne sont de vrais leviers de défiscalisation.
  Le PEI et PERCOL-I en sont le réceptacle et permettent au dirigeant[2], ainsi qu'à ses collaborateurs, de se constituer une épargne à moyen terme (PEI) et/ou leur retraite (PERCOL-I). L'ensemble des offres d'épargne salariale bénéficie d'avantages sociaux et fiscaux tant pour l'entreprise que pour les épargnants ..... **Nous consulter**
- L'Intéressement est un dispositif qui associe les salariés à la performance et/ou aux résultats de l'entreprise avec la possibilité d'intégrer en option des critères extra-financiers « RSE » ..... **Nous consulter**
- Plan d'Epargne Retraite Obligatoire (PERo)..... **Nous consulter**
  Le dispositif Plan d'Epargne Retraite Obligatoire (PER Obligatoire), permet à vos salariés, de se constituer une épargne supplémentaire pour la retraite grâce à des versements obligatoires de l'entreprise, et du salarié si le règlement le prévoit.
- Titre-Restaurant « Swile »[3] (carte)..... **Nous consulter**
- Titre Cadeau « Swile »[3] (carte) ..... **Nous consulter**

(1) PEI : Plan d'Epargne Interentreprises, PERCOL-I : Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises.
(2) Les dispositifs d'épargne salariale profitent aux chefs d'entreprise et dirigeants non-salariés employant habituellement entre 1 à 250 salariés (en plus d'eux-mêmes), selon les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
(3) Services fournis par Swile et distribués par Caisse d'Epargne. Swile, société par actions simplifiée au capital social de 90 402,50 euros, est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 824 012 173. Siège social : @7center, Immeuble L'Altis, Bâtiment A, 561 rue Georges Meliès - 34000 Montpellier. N°TVA intracommunautaire : FR67824012173.

12 PLACEMENTS FINANCIERS

> LES OPÉRATIONS SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE (MONTANT PAR OPÉRATION SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le client est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service

- Ouverture d'un compte d'instruments financiers..... **Gratuit**
- Clôture d'un compte d'instruments financiers ..... **Gratuit**

LES ACHATS ET LES VENTES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

LES FRAIS SUR ORDRE DE BOURSE ACTIONS[1]/OBLIGATIONS/OPCVM/FIA

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

- Opération ferme sur le marché au comptant

	En agence ou centre d'affaires	CE net[1]	Par téléphone (Direct Ecureuil - téléconseiller)
Commission proportionnelle (ordre < 5000 €)	**0,42 %**	**0,42 %**	**1,40 %**
Commission proportionnelle (ordre ≥ 5000 €)	**0,32 %**	**0,32 %**	**1,30 %**
Minimum de perception	**7,20 €**	**7,20 €**	**19,00 €**

- Frais achats/ventes actions ou obligations sur Bourses étrangères taux de courtage - minimum de perception) ..... **Nous consulter**
- Ordre annulé ou non exécuté - sur Internet..... **Gratuit**
- Ordre annulé ou non exécuté - hors Internet ..... **Gratuit**
- OPCVM/FIA[2][3][4]
  - Souscription OPCVM/FIA du réseau Caisse d'Epargne ..... **Nous consulter**
  - Souscription OPCVM/FIA autres réseaux..... **30,00 € + frais d'entrée éventuels du Fonds**
  - Rachat OPCVM/FIA réseau Caisse d'Epargne hors FCP garanti ou à promesse..... **Gratuit**
  - Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse ..... **Nous consulter**
  - Rachat avant échéance de FCP non garantis..... **Nous consulter**
  - Autres instruments financiers ..... **Nous consulter**
- Service Règlement Différé..... **Nous consulter**

(1) Hors fiscalité éventuellement applicable en sus.
(2) Organisme de Placements collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)/Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) : une partie des frais de souscription et de gestion des OPCVM/FIA peut être reversée à Caisse d'Epargne au titre de son activité de conseil en investissement et de placement.
(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.
(4) Les droits d'entrées et de sorties sont variables selon les OPC figurant sur le Document d'information Clé (DIC).

BON À SAVOIR
Grâce aux solutions d'épargne verte de Caisse d'Epargne, participez efficacement à l'accélération de la transition écologique de votre région.
N'hésitez pas à consulter votre Conseiller.

> LES PARTS SOCIALES

- Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales, quel que soit le support de détention (compte dédié, CTO, ...) ..... **Gratuit**

> LES DROITS DE GARDE TVA

- Portefeuille composé uniquement de valeurs du réseau Caisse d'Epargne ..... **27,00 €/an**

	Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille et prélevée en % de la valorisation du portefeuille au 31/12/2024)			Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)
	Taux	Minimum de Perception	Maximum de Perception	
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe	-	-	**27,00 €/an**	-
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ou d'autres valeurs	**0,33 %**	**42,00 €/an**	**300,00 €/an**	**4,80 €**

- Frais de tenue et de gestion de compte d'instruments financiers inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)[1] Application des droits de garde (cf. ci-dessus).

BON À SAVOIR
Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

ORDRES DE BOURSE - BOURSE FRANCAISE

	En agence ou centre d'affaires	CE net[1]
Commission proportionnelle (ordre < 5000 €)	**1,40 %**	**0,42 %**
Commission proportionnelle (ordre ≥ 5000 €)	**1,30 %**	**0,32 %**
Minimum de perception	**19,00 €**	**7,20 €**
Ordre non exécuté ou annulé	**Gratuit**	**Gratuit**

(1) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

12 PLACEMENTS FINANCIERS

ORDRES DE BOURSE - BOURSES ÉTRANGÈRES

- Commission fixe ..... **40,00 €**
- Commission proportionnelle ..... **0,50 %**
  - Minimum de perception ..... **46,00 €**
  - Maximum de perception ..... **229,00 €**
  - Frais de brokerage ..... **Selon pays**
  - Souscription OPCVM d'autres banques ..... **29,50 € + frais d'entrée éventuels du Fond**

> LES AUTRES TARIFS

- Attestation de plus-values (sur IFU) ..... **Gratuit**
- Édition Imprimé Fiscal Unique (IFU) ..... **Gratuit**
- Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU) TVA ..... **10,00 €**
- Bourse Esprit Ecureuil
  - Service Abonnement ..... **Gratuit**
  - Service à l'unité « Prise de bénéfices » ..... **10,00 €/an**
  - À l'unité Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil[1] ..... **7,00 €/an**
  - Cotisation forfaitaire annuelle ..... **12,00 €/an**
- Gestion sous mandat TVA ..... **Nous consulter**

> LES TRANSFERTS DE COMPTE-TITRES ORDINAIRE

- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque, minimum de perception TVA ..... **130,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**

BON À SAVOIR

Pour obtenir une information complète et détaillée sur les coûts et frais, il convient de se reporter aux documents réglementaires et aux informations pré-contractuelles, propres à chaque type d'opération ou instrument financier que Caisse d'Epargne fournit au client. Le client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de Caisse d'Epargne perçue à ce titre.
Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue en majeure partie du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.
Caisse d'Epargne peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un produit de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

13 COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNELS ET DÉDUCTION ÉPARGNE DE PROTECTION

> COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNEL

Le Compte Excédent Professionnels est une solution particulièrement adaptée si vous souhaitez faire fructifier de manière sécurisée vos excédents de trésorerie tout en restant libre de vos retraits.
Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence de versement des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

- Taux..... **Nous consulter**

> DÉDUCTION ÉPARGNE DE PROTECTION (DEP)

Le DEP (Déduction Épargne de Protection) est une solution d'épargne introduite par la loi de finance 2019 dédiée aux exploitants agricoles soumis au régime réel d'imposition. Cette épargne permet de lisser les revenus des exploitants tout en bénéficiant d'une déduction sur le bénéfice imposable à la clôture de l'exercice. Cette épargne peut être mobilisée à tout moment et sans condition.
Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence des versements des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

14 LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES[1]

> ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Cours de change des billets de banque + commissions..... **Nous consulter**
- Commission fixe petits ordres[1] ..... **3,20 €**

> LE VIREMENT ENTRE COMPTE EN DEVISES ET COMPTE EN EUROS DE LA CAISSE D'EPARGNE..... **Commission de change**

> LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

	En agence ou centre d'affaires	CE net[2]
■ Virement SEPA	**6,50 €/virement**	**0,21 €/virement**
■ Autres virements en euros		
- Jusqu'à 80 000 €	**0,10 %**	**16,00 €/virement**
- Partie > 80 000 €	**0,05 %**	
- Minimum de perception	**18,60 €**	
■ Virement en devises		
- Jusqu'à 80 000 €	**0,15 %**	**17,00 €/virement[2] + commission de change[3]**
- Partie > 80 000 €	**0,075 %**	
- Minimum de perception	**34,70 €** (18,60€ de commissions de transfert + 16,10€ de commissions de change)	

FORFAIT FRAIS À OUR[4]
À LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE ..... **0,05 % avec min de 25 € et max de 110 €**

FRAIS DE RECHERCHE SUR VIREMENTS INTERNATIONAUX OU SEPA ..... **27,50 €**

FRAIS DE JUSTIFICATIF DE VIREMENT ÉMIS (AVIS OPERATION, MESSAGE SWIFT...) ..... **4,90 €**

> LES OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENT RECU DE L'ÉTRANGER

- Virement SEPA..... **Gratuit**
- Autres virements en euros..... **16,60 €**
- Virement en devises..... **16,60 € + commission de change**
- Commission de réparation (correction coordonnées incomplètes ou erronées) ..... **16,40 €**

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 39).
(2) Par échange de données informatisées.
(3) Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.
(4) Frais pris par les banques étrangères dans le choix de l'option « Tous frais à la charge du donneur d'ordre » lors d'un virement international émis.

15 ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

DÉFINITION : L'OFFRE GROUPÉE DE SERVICES
Votre offre groupée de services (ou forfait) vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion de votre compte association : non perception de frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiement, gestion à distance de vos comptes, ...

> BOUQUET LIBERTÉ ASSOCIATION[1] TVA

	Retrait Association	Visa Business Associatis [2]	Visa Business à contrôle de solde systématique	Visa Business à débit immédiat
Avec une carte	**8,00 €/mois**	**9,10 €/mois**	**9,10 €/mois**	**10,30 €/mois**
Sans carte	**8,00 €/mois**			

- Forfait Services Association (sans carte) ..... **3,40 €/mois** TVA
- Syndicats de copropriété (sans carte) ..... **6,80 €/mois** TVA

> LES CARTES ASSOCIATION (HORS BOUQUET ET FORFAIT)

- Carte de retrait association ..... **21,30 €/an**
- Carte Visa Business Associatis[2] ..... **36,70 €/an**
- Carte Visa Business à contrôle de solde systématique ..... **36,70 €/an**
- Carte Visa Business à débit immédiat ..... **58,60 €/an**

> LA GESTION DU COMPTE

- Frais de tenue de compte (hors Bouquet et Forfait) ..... **5,70 €/trimestre**
- Commission de mouvement ..... **0,13 %**
- Minimum de perception commission de mouvementt ..... **15,00 €/trimestre**
- Commission de plus fort découvert ..... **0,10 %**
- Espace dons ..... **Nous consulter**

> LES ASSURANCES

- Assurance Moyens de Paiements des Associations[3] ..... **Nous consulter**
- Protection et assistance juridique[4] (hors Bouquet) ..... **Nous consulter**

> ESPACE ASSO ..... **Nous consulter**

TVA Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.
(1) Bouquet Liberté Association inclus l'Assurance Protection et Assurance Juridique.
(2) La carte Visa Electron Association n'est plus commercialisée depuis le 15 mars 2021.
(3) Assurance Moyens de Paiement des Associations est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.
(4) Protection et Assistance Juridique Associatis est un contrat de DAS Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 755 652 142. DAS, société anonyme au capital de 60.660.096 € - RCS LE MANS 442 935 227. Entreprises régies par le Code des Assurances, Sièges sociaux : 33, rue de Sydney 72045 LE MANS CEDEX 2. Service non inclus dans l'offre groupée de services Syndic de copro.

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

ARRÊTÉ DE COMPTE

Caisse d'Epargne établit un arrêté de compte trimestriel (ou ticket d'agios) à la fin de chaque période, qui reprend notamment :

- les intérêts débiteurs,
- les commissions,
- les frais éventuels,
- le TEG.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT

L'autorisation de découvert permet au client de rendre débiteur le solde de son compte jusqu'à un montant maximal accordé par la banque et pendant une durée définie dans le contrat. Cette solution est donc plus particulièrement adaptée à certains cycles d'exploitation plus longs et à certaines activités générant des besoins de trésorerie plus récurrents.

BIC (BANK IDENTIFIER CODE)

Codification internationale sur 8 ou 11 caractères alpha numériques, attribuée par l'ISO (Organisation pour la Standardisation Internationale) et servant à identifier un établissement financier ou non financier.

CADUCITÉ D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Le mandat de prélèvement SEPA cesse d'être valide et devient donc caduc lorsqu'aucune opération s'y référant n'a été exécutée depuis 36 mois.

CESSION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES « DAILLY »

La cession de créance professionnelle « Dailly » correspond à la cession de certaines créances (factures émises sur un ou plusieurs clients) à la banque via un bordereau. Après traitement, la banque octroie un crédit en contrepartie de ces factures par exemple sous la forme d'une ligne de crédit sur un compte spécifique dédié, ou d'un découvert autorisé garanti par les créances (cession à titre de garantie). Elle peut aussi faire l'avance de la créance cédée avant sa date d'échéance (cession à titre d'escompte).

COMPTE INACTIF

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes courants et de 5 ans pour les comptes d'instruments financiers, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
- 2) le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

CRÉDIT COURT TERME

Le crédit court terme est un prêt destiné à répondre à des situations spécifiques générant des décalages de trésorerie plus importants (liés à un accroissement ponctuel de l'activité, au financement d'un actif) ou plus longs (en raison d'un cycle d'exploitation atypique, saisonnier ou international...).

DATES DE VALEUR

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

EPC (EUROPEAN PAYMENTS COUNCIL/ CONSEIL EUROPÉEN DES PAIEMENTS)

Instance créée en 2002 par les établissements de crédit européens et des associations professionnelles. Il est chargé de définir les moyens de paiement en Europe et les infrastructures y afférentes.

ESCOMPTE

L'escompte permet d'obtenir le paiement par la banque d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) avant sa date d'échéance, dans les limites d'un plafond (ligne d'escompte) autorisé par la banque et sous réserve de son acceptation de l'effet. La banque est remboursée par le paiement de l'effet, à son échéance, par le client. On parle de tireur pour l'émetteur de l'effet (fournisseur) sur un de ses clients (le débiteur, aussi appelé le tiré).

ESPACE SEPA

Sont membres de l'espace SEPA :

- les 27 États membres de l'Union européenne,
- les quatre États membres de l'Association européenne de libre échange : Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse,
- les principautés d'Andorre et de Monaco, la République de Saint-Marin et l'état de la Cité du Vatican,
- le Royaume-Uni.

Les départements et régions d'outre-mer de la France (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), de même que les territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, Jersey, Guernesey et Île de Man font partie de l'espace SEPA.

IBAN

International Bank Account Number, identifiant international de compte bancaire.

ICS (IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA)

Identifiant désignant de façon unique un créancier émetteur d'ordres de prélèvement SEPA.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Mandat par lequel le débiteur, d'une part, autorise un créancier à émettre des prélèvements SEPA payables sur son compte, et d'autre part, autorise sa banque à débiter son compte du montant des prélèvements présentés par le créancier mentionné sur le mandat.

OPPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS PRÉLÈVEMENTS

Instruction donnée par le débiteur à sa banque de ne pas payer un ou plusieurs prélèvements à venir. Le code monétaire et financier utilise aussi les termes de révocation de l'ordre de paiement.

PRÉ-NOTIFICATION

Information donnée par le créancier à son débiteur sur la créance objet du prélèvement ; l'information peut se faire par tout moyen (avis, échéance, facture) dans un délai de 14 jours calendaires minimum avant la date d'échéance du prélèvement.

RETRAIT DE CONSENTEMENT OU RÉSILIATION D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Décision du débiteur, notifiée au créancier, par laquelle il met fin à l'autorisation donnée au créancier d'émettre des ordres de prélèvements SEPA et à l'autorisation antérieurement donnée à sa banque de débiter son compte du montant des ordres présentés, figurant sur le formulaire unique de mandat remis par le débiteur à son créancier.

RIB

Codification permettant, en France, d'identifier les coordonnées bancaires d'un client (nom du titulaire du compte, nom de la banque, code établissement, code guichet, numéro de compte et clé de contrôle).

RUM (RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT)

Identifiant donné par le créancier à chaque mandat de prélèvement.

SCT

SEPA Credit Transfert : virement SEPA.

SDD

SEPA Direct Debit : prélèvement SEPA.

- SDD B2B : SEPA Direct Debit Business to Business.
- Le prélèvement SEPA B2B, optionnel, est dédié exclusivement aux paiements entre entreprises, professionnels et associations.
- SDD CORE : SEPA Direct Debit CORE.
- Le prélèvement SEPA CORE est adapté à toutes les clientèles.

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

SEPA

L'espace unique des paiements en euros :
Single Euro Payments Area (SEPA) désigne l'espace dans lequel, depuis janvier 2008, tous les acteurs économiques (personnes physiques, personnes morales, institutions) peuvent effectuer et recevoir des paiements en euros, quel que soit le pays de la zone SEPA dans lequel ils se trouvent, aux mêmes conditions de qualité, de délai et de tarification. SEPA émane d'une volonté de la Communauté européenne de créer un espace harmonisé des paiements.

TAUX EFFECTIF GLOBAL (T.E.G.)

Articles R. 314-1 et suivants du code de la consommation

Le TEG est un taux représentatif du coût total du crédit, exprimé en pourcentage annuel du montant du crédit consenti.
Le TEG réellement appliqué au découvert sera mentionné, a posteriori, sur vos relevés de compte, compte tenu du tirage effectivement réalisé et du montant des intérêts, commissions et frais perçus par Caisse d'Epargne conformément aux articles R. 314-1 et suivants du code de la consommation.
Exemple d'un calcul de TEG, mentionné à titre purement indicatif pour un découvert autorisé d'une durée indéterminée de 10 000 euros :

- en supposant une utilisation constante et intégrale du découvert sur une durée maximale d'une année de 365 jours,
- avec un taux d'intérêt fixe indicatif de 5,00 %,
- des frais de dossier de 100 euros (1 % du montant du découvert),
- une commission d'engagement de 100 euros (1 % du montant du découvert).Soit un TEG Indicatif de 7,00 % l'an.

ZONE EEE : ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, COMPOSÉ DES PAYS SUIVANTS :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

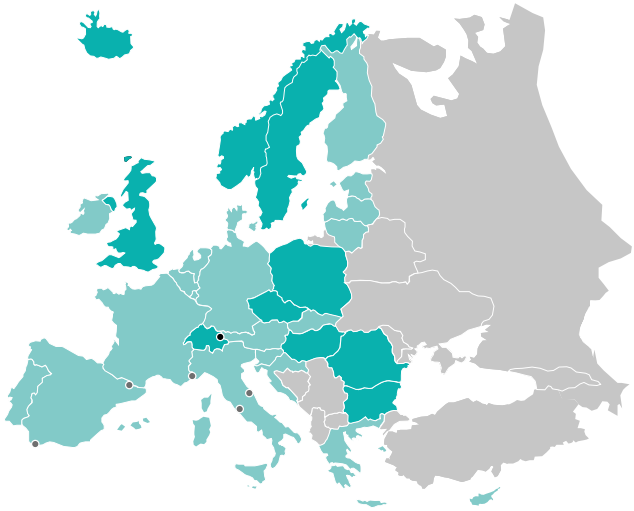

Pays de la zone euro
Pays de la zone SEPA

17 LES NUMÉROS UTILES

Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

GESTION DE VOS COMPTES AU QUOTIDIEN : DIRECT PRO

04 76 28 34 80 Service gratuit + prix appel

directpro@cera.caisse-epargne.fr

EFFETS DE COMMERCE

effets@cera.caisse-epargne.fr

VIRDIRECT - OPÉRATION HORS TÉLÉTRANSMISSION

Pour toute assistance opérations

04 76 28 36 95 Service gratuit + prix appel

virdirect@cera.caisse-epargne.fr

EDI – ECHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES

Pour toute assistance opérations

04 76 28 34 86 Service gratuit + prix appel

teletrans@cera.caisse-epargne.fr

CARTE BANCAIRE

Pour toute perte ou vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

PERTE/VOL/UTILISATION FRAUDULEUSE

09 69 36 39 39 Service gratuit + prix appel

Ou sur Direct Écureuil Pro par internet - www.caisse-epargne.fr[1]

Ou depuis votre Smartphone, iPhone® App Store sur www.caisse-epargne.fr[1]

MONÉTIQUE COMMERÇANTS

Pour toute aide, contactez votre Assistance Caisse d'Epargne.

SAV TPE

Assistance téléphonique du lundi au samedi de 6h à 00h (Appels techniques, renseignements, télécollectes)

- **TPE (hors Android)**

  N°Cristal 09 69 39 16 17

  APPEL NON SURTAXE

- **TPE Android et CE boost Pay Business**

  N°Cristal 09 69 36 05 86

  APPEL NON SURTAXE

SP PLUS/JEPAIEENLIGNE

09 69 37 80 30 Service gratuit + prix appel

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

> ASSURANCES

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances distribuées par Caisse d'Epargne.
Pour les contrats Protection de l'Activité Professionnelle, Garanties Santé Côté Pro, Complémentaire Santé Salariés, Assurance Multirisque Professionnelle, Assurance Auto des professionnels, Assurance Moyens de Paiement Pro Plus et Sécurexpress Assurance.

ASSISTANCE CONTRATS ET SINISTRE

09 69 36 28 37 Service gratuit + prix appel

>NOS PARTENAIRES

BPCE Assurances IARD : Société anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris. Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME.
BPCE IARD : Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 € entièrement versé. 401 380 472 RCS NIORT Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY Adresse : Chauray, BP 8410, 79024 NIORT Cedex 09. Entreprise régie par le Code des Assurances.
BPCE VIE : Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 7, Promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

APIVIA MACIF MUTUELLE : APIVIA MACIF MUTUELLE, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 Paris cedex 15.
IMA ASSURANCES : société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

18 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

> EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller en agence est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation.**

Vous pouvez également écrire au Département Relations Clientèles, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

Par courrier	Par internet
Caisse d'Epargne Rhône Alpes Département Relations Clientèle BP 3276 116 Cours Lafayette 69003 Lyon	**www.caisse-epargne.fr[1] (région Rhône Alpes) rubrique « Ma banque pratique » - « Département Relations Clientèles »**

- Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai qui ne pourra pas excéder deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).
- Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opérations par carte bancaire, virement, prélèvement...), Caisse d'Epargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

  Cas particulier
- Si votre réclamation porte sur l'exécution d'un contrat d'assurance et non sa commercialisation, vous pouvez écrire au service en charge des réclamations de votre assureur dont vous trouverez les coordonnées sur le site : assurances.groupebpce.com rubrique : reclamation-et-mediation.

> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION

A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse à votre réclamation dans les délais indiqués ci-dessus, vous pouvez saisir **gratuitement** un médiateur compétent. Sur son site internet ou par voie postale, dans le délai d'un [1] an à compter de votre réclamation auprès votre Caisse d'Epargne sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez.

- **Le médiateur du crédit aux entreprises** pour les difficultés relatives à l'obtention, le maintien du crédit ou des garanties, à l'affacturage et à l'assurance-crédit.

  Service gratuit, rapide et confidentiel qui vient en aide créateurs, chefs d'entreprise, artisans, commerçants ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...

Par internet (contact dans les 48h par le Médiateur départemental du crédit)
Dossier à remplir en ligne sur le site : https://mediateur-credit.banque-france.fr[1]

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers - hors assurance vie - (obligations, actions, OPC ...), l'information des investisseurs, exécution des ordres (délais, contenu), des problèmes de tenue des comptes titres...

Par internet	Par courrier
De préférence par internet[1] via le formulaire électronique que vous trouverez sur le site internet amf-france.org.fr /le-mediateur bouton « Saisir le médiateur » ou en scannant le Qr Code	**Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02**

- **Le médiateur de l'assurance**pour les litiges des entrepreneurs individuels, TPE, PME, portant exclusivement sur l'exécution d'un contrat d'assurance, si vous restez mécontent de la décision de l'assureur malgré ses efforts pour vous satisfaire.
- **Le médiateur des entrepreneurs individuels** (personnes physiques agissant pour des besoins professionnels) pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers), à la gestion d'un crédit (hors décision d'octroi ou de refus du crédit), à la commercialisation d'un produit d'assurance.

Par internet	Par courrier
www.mediation-assurance.org[1]	**La Médiateur de l'Assurance TSA 50110 75441 - Paris Cedex 09**

PLUS D'INFORMATIONS

www.caisse-epargne.fr/professionnels[1]

Document non contractuel et sous réserve de commercialisation des produits et services dans votre Caisse d'Epargne.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr

CAISSE D'EPARGNE
Rhône Alpes

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes – Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros – Siège social : 116, Cours Lafayette BP 3276 69404 Lyon Cedex 03 - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760 et titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).
Crédit photos : AdobeStock